



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. LUIS FELIPE BRAVO MENA,
NOUVEL AMBASSADEUR DU MEXIQUE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 23 septembre 2005

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de vous recevoir en cette occasion où vous me présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mexique près le Saint-Siège. En vous souhaitant une cordiale bienvenue, je vous remercie des paroles courtoises que vous m'avez adressées, ainsi que du salut respectueux du Président, M. Vicente Fox, à qui je vous prie de transmettre en retour mes meilleurs vœux de paix et de bien-être pour tout le peuple mexicain.

Depuis que des relations diplomatiques ont été établies entre le Mexique et le Saint-Siège, en 1992, des pas importants ont été accomplis, dans un climat de respect mutuel et de collaboration qui a bénéficié aux deux parties. Cela constitue un encouragement à poursuivre le travail, chacun selon sa propre autonomie et ses compétences respectives, en ayant pour objectif prioritaire la promotion intégrale des personnes, qui sont les citoyens de la nation et, pour la plupart, des fils de l'Eglise catholique.

En ce sens, comme vous l'avez souligné, c'est l'Etat démocratique laïc qui protège la pratique religieuse de vos citoyens, sans préférence ni exclusions. D'autre part, l'Eglise considère que dans les sociétés modernes et démocratiques, il peut et il doit exister une pleine liberté religieuse. Dans un Etat laïc, ce sont les citoyens qui, dans l'exercice de leur liberté, donnent un sens religieux déterminé à la vie sociale. De plus, un Etat moderne doit servir et protéger la liberté des citoyens et également la pratique religieuse qu'ils choisissent, sans aucun type de restriction ou

d'obligation, comme cela a été exprimé dans de nombreux documents du magistère ecclésiastique et, récemment, dans un communiqué de l'épiscopat mexicain: "Pour une authentique liberté religieuse au Mexique". "Il ne s'agit pas - est-il expliqué - d'un droit de l'Eglise en tant qu'Institution, il s'agit d'un droit humain de chaque personne, de chaque peuple et de chaque nation" (10 août 2005).

Face au laïcisme croissant, qui prétend réduire la vie religieuse des citoyens à la sphère privée, sans aucune manifestation sociale ou publique, l'Eglise sait très bien que le Message chrétien renforce et éclaire les principes de base de toute coexistence, tels que le don sacré de la vie, la dignité de la personne liée à l'égalité et à l'inviolabilité de ses droits, la valeur incontournable du mariage et de la famille, que l'on ne peut pas assimiler ni confondre avec d'autres formes d'union humaine. L'institution familiale a besoin d'un soutien particulier car, au Mexique, comme dans d'autres pays, sa vitalité et son rôle fondamental diminuent progressivement, en raison non seulement des changements culturels, mais également du phénomène de l'émigration, avec ses conséquences et ses graves difficultés de divers types, en particulier pour les femmes, les enfants et les jeunes.

Une attention particulière doit être portée au problème du trafic de stupéfiants, qui cause un grave dommage à la société. A ce propos, il faut reconnaître l'effort incessant fait jusqu'à présent par l'Etat et plusieurs organisations sociales en lutte contre cette terrible plaie qui porte atteinte à la sécurité et à la santé publique. Il ne faut pas oublier que l'une des racines du problème est la grande inégalité économique, qui ne permet pas le juste développement d'une bonne partie de la population, conduisant de nombreux jeunes à être les premières victimes des dépendances, ou bien les attirant par la séduction de l'argent facile issu du trafic de drogue ou du crime organisé. C'est pourquoi il est urgent que tous unissent leurs efforts pour éradiquer ce mal, à travers la diffusion des valeurs humaines authentiques et l'édification d'une véritable culture de la vie. L'Eglise offre sa pleine collaboration dans ce domaine.

En considérant l'histoire du Mexique, on constate la grande pluralité de ses populations autochtones, qui se sont efforcées pendant des siècles de conserver leurs valeurs et leurs traditions ancestrales. Comme l'a exprimé mon cher prédécesseur le Pape Jean-Paul II, lors de la canonisation de l'indien Juan Diego dans la Basilique de Guadalupe: "*Le Mexique a besoin de ses autochtones et les autochtones ont besoin du Mexique*". En effet, il est nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, de favoriser leur intégration en respectant leurs coutumes et les formes d'organisation de leurs communautés, ce qui leur permet de développer leur culture et les rend capables de s'ouvrir, sans renoncer à leur identité, aux défis d'un univers mondialisé. C'est pourquoi j'encourage les responsables des Institutions publiques à favoriser, à partir d'une égalité de droits effective, la participation active des peuples autochtones à la marche et au progrès du pays. Il s'agit d'une aspiration juste et incontournable, dont la réalisation établira une base pour la paix, qui doit être le fruit de la justice.

Je ne peux pas non plus oublier de faire référence aux prochaines élections de 2006, qui représentent une opportunité et un défi pour consolider les progrès significatifs de la démocratisation du pays. Il faut espérer que le processus électoral contribuera à poursuivre le renforcement de l'ordre démocratique, l'orientant de façon décidée vers le développement de politiques inspirées par le bien commun et la promotion intégrale de tous les citoyens, en portant en particulier une attention aux plus faibles et à ceux qui ne bénéficient d'aucune protection. C'est à cela que se sont référés les Evêques du Mexique dans leur Message avant le début du processus électoral. Le titre de celui-ci, Fortifier la démocratie en rétablissant la confiance des citoyens, indique très bien les nécessités de l'heure présente.

L'activité politique au Mexique doit naturellement être poursuivie, en étant exercée comme un service effectif à la nation, dans le but de promouvoir et de garantir les conditions nécessaires pour que les citoyens puissent vivre leur vie dans les meilleures conditions possibles. Il faut promouvoir le respect de la vérité, la volonté de favoriser le bien commun général, la défense de la liberté, la justice et la coexistence, dans le cadre d'un Etat de droit. Le processus à travers lequel les peuples s'exercent à la coresponsabilité propre à la démocratie est long. C'est pourquoi les efforts gouvernementaux sont appréciables, mais également ceux de nombreuses institutions civiles et religieuses, Universités et associations, qui visent à la promotion d'une culture de participation dans la société mexicaine. La cohésion du tissu social se fortifie également lorsque l'on présente des objectifs élevés aux peuples et qu'on leur fournit les moyens de les réaliser. C'est pourquoi, dans un cadre démocratique, il est urgent de promouvoir la création de centres de formation éthique et politique, où l'on apprend et l'on assimile les droits et les devoirs qui incombent à ceux qui veulent se consacrer au service de tous les citoyens.

Monsieur l'Ambassadeur, pour conclure cette rencontre, je vous renouvelle, ainsi qu'à votre famille, ma cordiale bienvenue en formant les meilleurs voeux de succès pour la mission que vous commencez à présent, au service des bonnes relations qui existent entre le Mexique et le Saint-Siège. Je demande avec ferveur à Notre-Dame de Guadalupe de protéger le cher peuple mexicain pour qu'il continue à progresser sur les chemins de la solidarité et de la paix.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.40 p.4.*

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana